



Le Maire de Saint Cyr en Val

À

Mesdames, Messieurs les élus :

- Adjoints au maire ;
- Conseillers municipaux délégués ;
- Conseillers municipaux.

À Saint Cyr en Val, affichée le **06 JUIN 2024**

Dossier suivi par le Secrétariat Général

✉ sg@mairie-saintcyrerval.fr

Tél : 02 38 76 66 29

Objet : Convocation et ordre du jour de la séance du conseil municipal - 10 juin 2024

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article L. 2121-11 du code général des collectivités territoriales (CGCT), je vous prie de bien vouloir assister à la séance du conseil municipal qui se tiendra à la salle du conseil municipal en mairie annexe, **le lundi 10 juin 2024 à 18 h 15**. En application de l'article L. 2121-18 du code général des collectivités territoriales, les séances du conseil municipal sont publiques.

- ORDRE DU JOUR -

Conformément à l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales, vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour de la séance :

AFFAIRES INSTITUTIONNELLES

1. Désignation du secrétaire de séance ;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 08 avril 2024 ;
3. Compte-rendu des décisions prises par le Maire (articles L. 2122-22 et L.2122-23 du CGCT) ;

FINANCES

4. Approbation du compte financier unique 2023 ;
5. Affectation du résultat 2023 ;
6. Approbation du budget supplémentaire 2024 ;
7. Attribution de subventions exceptionnelles ;
8. Actualisation des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) pour 2025 ;
9. Fixation du montant de la redevance pour l'occupation du domaine public par la société IRIS INSTRUMENTS ;

AMÉNAGEMENT - TRAVAUX

10. Approbation de la convention de servitude avec ENEDIS sur la parcelle AR 129 ;
11. Approbation de la convention relative à l'entretien des espaces verts au niveau de cinq giratoires situés hors agglomération sur la commune de Saint-Cyr-en-Val ;
12. Avis à émettre – dossiers de trois permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol, de postes de transformation, d'une station HTA/BTA et de plusieurs clôtures et citernes incendie sur les communes de La Ferté Saint Aubin et d'Ardon ;

CULTURE -EVENEMENTIEL

13. Approbation de la convention de partenariat pour l'organisation du tour Vibration sur la commune de Saint-Cyr-en-Val le 5 septembre 2024 ;

ENFANCE – JEUNESSE – PETITE ENFANCE

14. Modification du règlement de prélèvement automatique pour la facturation aux familles ;
15. Approbation de la convention de partenariat « Aide aux vacances enfants » (AVE) avec la CAF du Loiret ;
16. Présentation de la modification du barème des participations familiales par la CNAF ;

RESSOURCES HUMAINES

17. Approbation de la convention avec le COS d'Orléans Métropole pour l'organisation du spectacle de Noël 2024 ;
18. Approbation de la convention de mise à disposition de services communaux auprès du CCAS ;
19. Indemnités horaires de travail normal de nuit ;
20. Fixation des conditions et modalités de remboursement des frais de mission des agents et élus de la collectivité ;
21. Approbation du tableau des emplois modifié ;

22. Approbation du RIFSEEP ;

ADMINISTRATION GENERALE

23. Etablissement de la liste annuelle du jury d'assises pour l'année 2025.

QUESTIONS ORALES

Cette convocation comportant l'ordre du jour ainsi que les projets de délibérations sont transmis par voie dématérialisée via i-delibRE. La salle du conseil municipal est équipée de connexion Wi-Fi pour vous permettre de consulter aisément les supports des sujets abordés en séance. En cas d'absence, vous pouvez donner procuration à un autre élu. Celle-ci devra être transmise au secrétariat général avant le début de la séance. Vous trouverez le formulaire de la procuration sur I-delibRE.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire

Vincent MICHAUT

